

A côté de la seigneurie principale, il existait des seigneuries locales ou secondaires. Les plus importantes furent celles de la Catoire et celle de Moulbaix; cette dernière était un fief tenu de Blicquy jusqu'au XVI^e s.; les autres étaient plutôt des censives. Les seigneuries de la Catoire, d'Andriecourt et de Moulbaix avaient des mayeurs particuliers; les mayeurs de Blicquy avaient juridiction dans les autres.

Dans un dénombrement de 1473, il est dit: que messire Jean de Rubempré, seigneur de Bièvre, tient sa terre et seigneurie de Blicquy, en toute justice haute, moyenne et basse, etc. En 1589, François de Crécq, écuyer, fit le dénombrement de sa terre de Blicquy.

Châteaux de Blicquy, du Quesnoy, et de la Catoire.

En 1084, *Belchi*; en 1101, *Bilchi*; en 1186, *Blequi*; en 1156, *Blicqui*, *Bliki*; en 1502, *Blicquy*; en 1663, *Blicquie*; en 1691, *Bliquy*; en 1745, *Bliquy*.

En 1150, Blicquy fut fortifié par le comte de Hainaut. L'an 1479, les Français prirent, brûlèrent et anéantirent le château-fort de Blicquy.

Pop. en 1486, — 350 hab. environ.

» » 1539, —	550 » »
» » 1794, —	700 » »
» » 1836, —	1,827 » »
» » 1851, —	1,733 » »
» » 1881, —	1,684 » »
» » 1901, —	1,279 » »
» » 1910, —	1,195 » »

BOCHOLT, comm. de la prov. de Limbourg, sit. sur le canal de Bois-le-Duc à Maastricht (Hollande) et sur le point de jonction de ce canal avec celui de Bocholt à Herenthals (ou canal de la Campine); à 4 kil. de Bree, à 19 1/2 kil. de Maaseyk, à 10 kil. de Hamont.

Pop. 3,189 hab.; — sup. 3,595 hect.

Arr. adm. de Maaseyk; arr. jud. de Tongres; cant. de j. de p. de Bree. — Ev. de Liège.

Sol argileux et sablonneux; — agriculture. — Moulins à huile, tanneries, teintureries, fabr. de tabacs; instr. aratoires.

L'église, en style gothique, est de la fin du XV^e siècle; elle renferme un tabernacle, en cuivre, très remarquable, haut de 6 m., en style gothique. — Hache en silex blond.

Bocholt, 1135; *Boccholtz*, 1130; *Buocholz*, *Bocholz*, 1096; *Boucholt*, 1372; *Boucholtz*, 1375; *Bochout*, 1456; etc.

Alt. moyenne de 40 m. environ.

Bocholt était une seigneurie du comté de Looz et en même temps une commune lossaine du ressort d'appel de la cour de Vliermaal.

Les troupes du duc de Mansfeld incendièrent le château de Bocholt, l'an 1584.

Pop. en 1840, — 1,497 hab.

Sup. » » , — 4,106 hect.

» » 1890, — 3,595 » »

Pop. » » , — 2,122 hab.

» » 1910, — 2,780 » »

BODEGEM-SAINT-MARTIN, SINT-MARTENS-BODEGEM, comm. de la prov. de Brabant; à 11 1/2 kil. de Bruxelles, à 8 1/2 kil. d'Anderlecht et de Vlesensbeek, à 3 1/2 kil. de Ternath et de Schepdaal, à 5 kil. de Dilbeek.

Pop. 1,165 hab.; — sup. 567 hect.

Arr. adm. et jud. de Bruxelles; cant. de j. de p. d'Anderlecht. — Archev. de Malines.

Terrain ondulé; sol argilo-sablonneux; — pays agricole.

Cours d'eau: le Zierbeek.

Châteaux de Bodegem-Saint-Martin et du Castlehof.

Eglise, de style gothique, du XVI^e siècle, bâtie en forme de croix, quelques parties datent du XV^e s.; la tour est carrée.



Bodegem-Saint-Martin. — L'église

Alt. de 39.42 m. au seuil de la porte grillée du cimetière.

En 1086, 1227, *Bodenghem*; en 1267, *Bodeghem*; en 1552, 1719, *Bueghem*; en 1491, *Buedegem*; en 1411, *Boedegem*; en 1761, *Beughem*.

Pop. en 1840, — 887 hab.

Au moyen âge, Bodegem était divisé en deux parties: la première formait une seigneurie tenue en fief de la terre de Dongelberg, près de Jodoigne; elle avait un maire, un échevinage, une cour féodale, etc.; — la seconde ne consistait qu'en une simple seigneurie censale, tenue en fief des seigneurs de Gaesbeek, qui avaient la haute justice dans toute la paroisse.

Le fief tenu des Dongelberg appartenait, dans le principe, à une famille de chevaliers qui portaient le nom du village (XI^e s.).

Voir *Dilbeek*, partie historique.

BOELHE, comm. de la prov. de Liège, sit. sur un plateau; à 8 kil. de Waremmes, à 30 1/2 kil. de Liège, à 2 kil. de Geer.

Pop. 263 hab.; — sup. 299 hect.

Arr. adm. de Waremmes; arr. jud. de Liège; cant. de j. de p. de Waremmes. — Ev. de Liège.

Sol gén. limoneux; — agriculture.

Eglise de 1764. — Château de Boelhe.

La seigneurie de Boelhe a dû appartenir primitivement à q. q. établissements religieux, car elle avait des avoués. Leur charge constituait un fief relevant de la cour féodale de l'avoué de Hesbaye. Le titre d'avoué de Boelhe disparut avant le XVI^e s. et ceux qui le portaient se qualifièrent dès lors seigneurs de

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924